



AVIS AU PUBLIC

Urbanisme

Par la présente il est porté à la connaissance du public que la délibération du 14 novembre 2023 du conseil communal portant adoption du

projet d'aménagement particulier nouveau quartier WI3 « Lannewee-Wäistroos » concernant des fonds sis à Wintrange, au lieu-dit « Quäschwiss », présenté par le bureau d'ingénieurs-conseils Best de Senningerberg au nom et pour le compte de M. Marc Schumacher

a été approuvée par M. le Ministre des Affaires intérieures le 15 février 2024, réf. 19683/113C.

Le texte de la délibération est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Remerschen, le 23 février 2024.

pr le Collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,

Le secrétaire,